

Crèche « Les Mômes »
Rue Robert Willame 23 1160 Auderghem
Tel : 02/673.74.87
Email : lesmomes@auderghem.brussels

Projet d'accueil 2019-2021

Crèche « Les Mômes »

Nathalie Blanchart / Elodie Cailleau

Table des matières

A.	INTRODUCTION	2
1.	SITUATION GEOGRAPHIQUE	
2.	HISTORIQUE	
3.	TYPE D'ACCUEIL ET CAPACITE	
4.	UN BOUT DE CHEMIN ENSEMBLE	
B.	QUI S'OCCUPERA DE MON ENFANT, SA QUALIFICATION ET SON RÔLE.....	3
1.	LES PUERICULTRICES ET PUERICULTEURS	
2.	LES CUISINIÈRE/ MENAGERES	
3.	L'INFIRMIÈRE-RESPONSABLE : NATHALIE BLANCHART	
4.	L'ASSISTANTE SOCIALE : ELODIE CAILLEAU	
5.	LE MEDECIN : LE DOCTEUR THIEFFRY	
6.	LES STAGIAIRES	
C.	ET LA SANTE ?.....	4
D.	SON ALIMENTATION	5
1.	SI VOUS ALLAITEZ VOTRE ENFANT	
2.	SI VOTRE ENFANT EST AU LAIT ARTIFICIEL	
3.	LE PASSAGE A LA NOURRITURE SOLIDE	
4.	UNE JOURNEE DE REPAS TYPE	
E.	NOS OBJECTIFS.....	6
1.	PAR RAPPORT A L'ENFANT	
2.	PAR RAPPORT A VOUS PARENTS	
F.	APPROCHE EDUCATIVE ET PROGRAMME D'UNE JOURNEE.....	7
1.	LE RESPECT DU RYTHME INDIVIDUEL ET L'AUTONOMIE	
2.	DONNER UNE PLACE ACTIVE A L'ENFANT	
3.	LA LANGUE DES SIGNES	
4.	LA REFERENCE	
5.	LA FAMILIARISATION ET LES PASSAGES	
6.	L'ACCUEIL ET LA SEPARATION	
7.	LES PASSAGES D'UNE SECTION A L'AUTRE	
G.	LES TROIS SECTIONS.....	10
1.	SECTION DES BEBES : DE +/- 8 SEMAINES A +/- 12 MOIS	
a.	L'ACCUEIL	
b.	LE REPAS	
c.	LA SIESTE	
d.	LES ACTIVITES	
2.	SECTION DU MILIEU : DE +/- 12 MOIS A +/- 20 MOIS	
a.	L'ACCUEIL	
b.	LA SIESTE	
c.	LE REPAS	
d.	LES ACTIVITES	
3.	SECTION DES GRANDS : DE +/- 20 MOIS AUX TROIS ANS	
a.	L'ACCUEIL	
b.	LA SIESTE	
c.	LE REPAS	
d.	LES ACTIVITES	
e.	LE DEPART VERS L'ECOLE	
H.	UN PERSONNEL QUI EVOLUE.....	13
I.	QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES.....	14
J.	CONCLUSION	14

A. Introduction

1. Situation géographique :

La crèche « Les Mômes » se trouve juste à côté du centre scolaire du Souverain, dans un cadre de verdure face à la « promenade » du site de l'ancien chemin de fer, à proximité du carrefour de la chaussée de Wavre et du boulevard du Souverain.

2. Historique

Notre projet éducatif est basé sur l'épanouissement du bébé. Nous veillons à identifier ses besoins et capacités en vue de favoriser son autonomie. En lui offrant une autonomie adaptée à son potentiel, l'enfant est amené à se développer. Ses découvertes stimulent son imagination et sa créativité.

En le laissant se mouvoir, sans obligation de posture, il se développe harmonieusement et se sent bien dans sa peau : l'enfant devient donc sujet d'attention et non plus seulement un sujet de soin.

3. Type d'accueil et capacité

La crèche « Les Mômes » est une crèche communale agréée et subventionnée par l'ONE. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h et le pouvoir organisateur (le collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune d'Auderghem) détermine les périodes de fermetures annuelles des crèches (celles-ci sont communiquées en temps utiles aux parents).

La capacité d'accueil de notre crèche est de 48 enfants.

Nous accueillons les enfants dès leur 1^{er} vaccin (environ 2 mois) et ce jusqu'au 3 ans. Ils sont répartis en trois sections :

La première pour les enfants de +/-8 semaines à +/- 12 mois

La seconde pour les enfants de +/- 13 mois à 20 mois

La troisième : pour les enfants de +/- 21 mois à 36 mois

4. Un bout de chemin ensemble

Une fois l'inscription faite et après avoir visité notre crèche, vous avez choisi de nous confier votre enfant. Durant ses premières semaines ou mois, vous l'avez vu grandir, évoluer et s'épanouir. C'est avec votre collaboration que nous voulons poursuivre cet encadrement.

C'est pourquoi nous sommes ouverts à tout échange, tout dialogue avec vous, pour tendre à la réussite de notre projet commun : le bien-être de votre enfant.

Nous voulons offrir à votre enfant un espace où les maîtres-mots sont : le respect de son rythme, un espace où il pourra exercer son autonomie en terme de compétence (et non de performance), un espace où votre enfant pourra développer sa confiance en lui, sa sécurité et sa joie de vivre.

B. Qui s'occupera de mon enfant ? Sa qualification et son rôle.

1. Les puériculteurs.trices :

La crèche est composée de 9 puéricultrices et un puériculteur. Trois puériculteurs.trices sont attachés.es à chaque section et une puéricultrice est volante (elle travaille dans l'une ou l'autre section en fonction des besoins du service).

Les puériculteurs.trices incarnent le rôle principal de la crèche. En effet, ce sont eux qui sont en contact constant avec votre enfant. Leur rôle est central et leurs missions principales sont l'accueil et l'accompagnement du tout petit. Ils.elles ont à la fois le rôle de référence, le rôle de dispensateur de soins, mais également un rôle éducatif. Chaque puériculteur.trice a été formé.e en école, a étudié les sciences comportementales de l'enfant, la psychologie et leurs besoins. Ils.Elles ont également eu des stages pratiques et sont maintenant des puériculteurs.trices mobilisés.es pour le bien-être de votre enfant. Nos puériculteurs.trices sont en formation constante et adaptent leur méthode aux particularités de votre enfant. Toute la richesse de leur rôle réside dans leur capacité à traduire les besoins de vos enfants et y répondre. Ils.Elles s'adaptent à votre enfant et avec votre soutien, apprennent à le connaître et l'aident à évoluer mais également à les autonomiser. Leur but est de rendre vos enfants le plus autonome possible et avec des bases de sécurité forte. Ils.Elles se remettent en question constamment et sont dans une recherche pertinente de solution pour s'adapter à vos enfants.

Outre l'accompagnement de votre enfant, les puériculteurs.trices ont un rôle de soutien à la parentalité. De par leur cursus et leur pratique, ils.elles sont disponibles pour discuter avec vous des difficultés que vous rencontrez parfois avec vos enfants et ils.elles sont là pour vous aider à les surmonter avec leurs clés de professionnels.les de l'enfance.

Chaque puéricultrice.teur applique et fait partie du projet pédagogique. Elles.Ils sont tous.toutes formé.e.s au langage des signes.

2. Nos cuisinières/ménagères :

Nous avons deux cuisinières ménagères qui s'occupent quotidiennement de faire de bons petits repas à vos enfants. Elles ont toutes deux été suivies par une diététicienne qui les a formées. Elles ont un rôle central car elles sont responsables de toute la dynamique des repas au sein de la crèche. Elles veillent au respect des normes d'hygiène, aux commandes et assurent également le volet de nettoyage de la crèche. Chacune responsable de leur section, elles travaillent en partenariat avec les puériculteurs.trices pour prendre en compte les particularités de chaque enfant. Elles veillent aux allergènes et au respect des croyances mais également à permettre qu'une nourriture adaptée soit apportée à chaque section.

3. L'infirmière-responsable : Nathalie Blanchart

Nathalie Blanchart est l'infirmière-directrice de la crèche. Elle travaille à temps plein. Son horaire ainsi que celui de l'assistante sociale se trouve sur la boîte aux lettres devant le bureau. Si nécessaire, vous pouvez prendre un rendez-vous avec elle en dehors de cet horaire.

Elle s'occupe de la gestion quotidienne de la santé en collaboration avec le médecin de la crèche. Elle fera le lien entre le médecin et vous parents. Elle veille à l'hygiène de la crèche

ainsi qu'à celle de l'alimentation. Elle effectue avec le médecin les visites médicales. Elle établit également les menus et vérifie la qualité du circuit des aliments ainsi que leurs préparations. Elle veille également à l'éducation à la santé et à la qualité des soins assurés aux enfants. L'infirmière-responsable a également un rôle de soutien à la parentalité et est la première référente si vous rencontrez une quelconque problématique au sein de la crèche.

En dehors de l'aspect médical et de surveillance, Madame Blanchart est la responsable de la crèche et y exerce un rôle de management.

4. L'assistante sociale : Elodie Cailleau

Elodie Cailleau est l'assistante sociale de la crèche. Elle travaille à mi-temps et est présente tous les jours à la crèche.

Elle est la deuxième image de la crèche. En effet, c'est elle qui est en charge de tout le volet social et vous fait visiter le milieu d'accueil, vous parle du projet pédagogique. Elle est responsable des inscriptions, des plannings d'entrée et de sortie de vos enfants, elle calcule les participations financières parentales et s'occupe également de la facturation. En outre, elle est la personne de contact pour toutes les problématiques sociales. Elle est chargée d'accompagner les parents dans des démarches ou décisions judiciaires, d'établir un partenariat avec des personnes ressources. Elle est également en charge des observations de votre enfant au quotidien dans un rôle de prévention sociale. L'assistante sociale en crèche est également un soutien à la parentalité et accompagne l'équipe dans la gestion de leur charge mentale.

En outre, elle reprend le rôle de responsable en l'absence de l'infirmière-responsable.

5. Le médecin : Dr Thieffry

Le Dr Thieffry assure les visites médicales et ce un lundi sur deux. Il garantit également le suivi en cas d'épidémie, c'est-à-dire qu'il conseille, oriente et valide ou non les décisions prises. Il est également habilité d'un pouvoir décisionnel au niveau de l'autorisation de fréquentation du milieu d'accueil par votre enfant. Pour les parents qui le souhaitent, la vaccination de leur enfant peut lui être confiée.

6. Les stagiaires

Depuis plusieurs années, la crèche accueille des stagiaires puériculteurs.trices. Ils.Elles sont suivis.es par une monitrice de stage, mais également par un.e puériculteur.trice qui assure son suivi et sa formation.

C. Et la santé ?

Concernant les modalités obligatoires, veuillez-vous référer au « *Règlement d'ordre intérieur des crèches communales d'Auderghem* ».

Comme expliqué plus haut, les visites médicales se font un lundi sur deux vers 9h30. Vous serez prévenus quelques jours à l'avance du passage ou non de votre enfant à la visite médicale.

Le carnet ONE de votre enfant doit suivre votre enfant et donc rester dans son casier quand ce dernier est présent. Lorsque votre enfant sera passé à la visite médicale, l'infirmière y retranscrira le compte-rendu de la visite. Nous vous rappelons qu'aucun traitement ne peut être prescrit par le médecin de la crèche. (Voir R.O.I)

La crèche organise également avec L'ONE un dépistage visuel gratuit pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Celui-ci a lieu 2x/an au sein même de la crèche.

L'examen est réalisé par un orthoptiste. Il est important de souligner que plus tôt un trouble de la vue est dépisté, plus vite on le traite, et meilleurs seront les résultats du traitement.

Si votre enfant a un handicap ou un problème de développement : c'est après concertation avec l'équipe pluridisciplinaire et vous, parents que nous verrons si nous sommes en mesure de l'accueillir (infrastructure adéquate, les moyens à mettre en place pour lui offrir un accueil adapté,...).

Pour les enfants allergiques : généralement, rien ne s'oppose à leur venue en crèche. Nous demandons un certificat médical du médecin, attestant ce qu'il peut manger ou non pour pouvoir adapter les repas et soins.

D. Son alimentation

1. Si vous allaitez votre enfant

Dans la mesure du possible, nous demandons aux mamans qui souhaitent continuer à donner le lait maternel, de tirer leur lait et de nous le donner chaque matin. Si vous désirez venir l'allaiter c'est avec les puéricultrices que vous devrez vous organiser afin que ceci se fasse dans les meilleures conditions pour vous, votre enfant et nous.

2. Si votre enfant est au lait artificiel

Nous disposons d'une biberonnerie ainsi que de 6 sortes de lait 1^{er} âge et 2^{ème} âge à savoir :

- Nan - Nan HA - HANan AR
- Nutrilon - Nutrilon HA - Nutrilon AR

Il nous est impératif d'avoir l'accord de votre pédiatre pour voir si un de ces laits peut convenir à votre enfant. Dans le cas contraire, nous vous demanderons d'apporter le lait dans **une boîte fermée (obligatoire)**. Tout le matériel nécessaire pour nourrir votre enfant se trouve au sein de la structure. Vous ne devez, dès lors, pas apporter le vôtre.

Si vous souhaitez que votre enfant prenne votre biberon ou tétine, vous devrez alors nous faire une autorisation pour l'usage de votre matériel.

3. Le passage à la nourriture solide

Lorsque votre pédiatre ou médecin aura donné son accord et que vous serez prêts, nous commencerons les repas « solides ». Afin de favoriser le développement correct de la mâchoire de votre enfant, vers l'âge de 10 mois, les repas seront « écrasés » et non plus mixés. L'âge de

dix mois est l'âge limite pour que votre enfant ne perde pas son réflexe masticator, en introduisant à ce moment-là les repas écrasés, ce réflexe persiste.

La lutte contre la « Malbouffe » : afin de favoriser une alimentation saine, nous réduisons au maximum les sucreries et privilégions les laitages et fruits comme dessert. A une exception près : les anniversaires. Nous avons décidé d'instaurer l'activité cuisine pour la section du milieu et des grands ce qui amènera les petits à préparer eux-mêmes les goûters d'anniversaire.

Nous veillons à ce que les aliments soient séparés le plus possible (pas de stoemp) afin que votre enfant puisse au mieux découvrir et apprécier chaque nouvelle saveur.

Dans la section des grands, nous avons également mis en place un semi-self-service qui permet aux petits de pouvoir se resservir eux-mêmes en légumes et féculents.

Pour information, une fiche alimentaire est créée pour chaque enfant.

4. Une journée de repas type :

À 11h:

Pour tous : un potage, un dîner varié et complet et un dessert se composant toujours de fruits frais et de l'eau comme boisson.

À 15 h :

Pour les petits : un gâteau de fruits avec de l'eau comme boisson.

Pour les moyens et les plus grands : un goûter accompagné de féculents ou de laitages, le tout toujours accompagné de fruits et d'eau comme boisson.

E. Nos objectifs

1. Par rapport à l'enfant :

Créer un climat de confiance et de respect pour :

- Développer ses propres compétences
- Favoriser son épanouissement personnel, et ce, à son propre rythme
- Pouvoir faire de nouvelles expériences
- L'aider à prendre des initiatives
- Acquérir une certaine autonomie
- Se construire des repères
- Donner une sécurité au niveau de l'environnement et de son corps
- Respecter sa personnalité
- Répondre à ses besoins vitaux ainsi que de veiller à sa santé

2. Par rapport à vous parents :

- Créer un espace de confiance et de respect
- Permettre des moments d'échange par rapport à vous et votre enfant
- Créer une continuité entre la maison et la crèche

F. Approche éducative et programme d'une journée

1. Le respect du rythme individuel et l'autonomie

Vous découvrirez tout au long de notre projet, que celui-ci s'inspire de la méthode « Loczy ». C'est un projet éducatif basé sur l'épanouissement de l'enfant et permettant de définir ce dont il a besoin pour grandir de manière harmonieuse.

Cette méthode permet à votre enfant de devenir plus autonome, de se développer sans être constamment dépendant de l'adulte, de développer lui-même son imagination par ses découvertes, ses capacités et ses envies, en un mot, qu'il devienne créatif.

En le laissant se mouvoir, sans obligation de posture, il se développe avec harmonie et se sent mieux dans sa peau.

Ex : voici 2 exemples, mais vous constaterez tout au long du projet que celui-ci vise à l'autonomie et au respect de votre enfant en tant que personne.

- On n'assied pas un enfant qui n'a pas acquis la position assise par lui-même (respect de son développement).
- On ne réveille pas un enfant qui dort (respect de son rythme).

Il s'agit de voir les enfants comme des êtres compétents et généreux.

Vu que notre travail est basé sur l'autonomie de l'enfant, nous lui laissons le choix de ses activités, divers jeux lui sont dès lors proposés et les pièces où il évolue sont aménagées de manière à ce qu'il puisse acquérir par lui-même les différentes étapes de son développement psychomoteur. Le tout en tenant compte des limites pour sa sécurité et celle d'autrui.

Votre enfant est notre baromètre pour la journée. En fonction de ses heures de sommeil, ses heures de repas et autres, toute la journée sera organisée de façon personnalisée et individuelle.

Par le respect du rythme individuel, nous entendons : le respect du rythme repas, le respect des positions et la non-intervention systématique.

2. Donner une place active à l'enfant

Une place active est toujours offerte aux enfants à tout moment de la journée. Lors des repas, nous parlons beaucoup à l'enfant (tout en signant) en lui demandant s'il veut boire, si c'est bon, lui dire ce qu'il mange. La même logique est mise en place lors de soins où quand l'enfant devient plus grand, nous l'amenons à participer. L'intonation et la douceur des gestes sont primordiales afin de mettre l'enfant en confiance. La parole accompagnée de gestes rituels et l'enfant a bien vite tout compris.

3. La langue des signes (français signé)

Afin de veiller à l'autonomisation des enfants et permettre aux petits de pouvoir se faire comprendre, nous utilisons le langage des signes. Nous signons bébé. C'est un signé très intuitif

et très près du corps qui permet à l'enfant de pouvoir comprendre et donner un sens aux objets, aux émotions, aux besoins avant même de savoir parler. Nos premiers « signeurs » arrivent vers l'âge de dix mois. Cela leur permet de pouvoir se faire comprendre avant l'acquisition du langage. Signer développe, par voie de conséquence, l'estime de soi, l'estime de l'autre, le respect, l'écoute, le lien parent-enfant mais avant tout et surtout la compréhension de l'autre et une possibilité de communication forte avant la parole.

Pour permettre un apprentissage de la langue coordonné avec l'apprentissage des signes, les puériculteurs.trices verbalisent toutes les actions qu'ils.elles entreprennent en signant en même temps. Cela permet alors à l'enfant d'entendre, de voir et de pouvoir faire le lien entre la parole et le geste. Signer donne du sens à l'enfant. Les signes ne remplacent jamais la parole mais donnent du sens à celle-ci.

Lors de l'entrée de votre enfant à la crèche, vous recevrez une boîte contenant les différents signes employés à la crèche et classés par thème (un récapitulatif de ceux-ci se trouve sur le mur dans le hall d'entrée). Parallèlement, une page Facebook qui est exclusivement réservée aux parents vous permet aussi de pouvoir vous familiariser au langage des signes avec des petits défis.

4. La référence

Chaque enfant a son.sa puériculteur.trice de référence et ce.tte dernièr.e a donc un groupe qui lui est attribué. C'est lui ou elle qui s'occupera principalement de votre enfant dès son entrée dans la section, et ce, jusqu'à son passage dans la section du dessus.

5. La familiarisation et les passages

Parce que chaque enfant est unique et a sa propre histoire, il est essentiel que toute entrée en crèche soit précédée d'une période de familiarisation. Après un premier contact avec l'assistante sociale, les parents ou autre personne s'occupant de l'enfant sont reçus par le.la puériculteur.trice de référence. Cette période nous permet de découvrir les habitudes, le vécu, les goûts de votre enfant en le voyant évoluer dans son nouvel univers tout en étant à votre écoute pour recueillir les informations que vous souhaitez échanger avec nous. L'arrivée en milieu d'accueil peut susciter des questions ou des craintes bien naturelles. Il est important de les partager car, en fonction de celles-ci, cela nous permet d'y répondre adéquatement.

Ce premier temps partagé ensemble (lui, vous et nous) favorise l'intégration à la crèche. Nous souhaitons, au cours de ce moment privilégié, construire une relation de confiance mutuelle et permettre ainsi à votre enfant de s'épanouir sur ce nouveau chemin de vie.

Nous vous demandons via un courrier qui vous parviendra au préalable de prendre contact avec les puériculteurs.trices 1 mois à l'avance afin de fixer les familiarisations.

Sur 15 jours précédant l'entrée de l'enfant en crèche (3x la 1^{re} semaine, et 5 fois la semaine suivante), 8 familiarisations sont prévues. Chacune durera entre 30 et 45 minutes maximum. Ce temps est adapté en fonction de l'état de chacun. Ainsi, il est raccourci si l'enfant pleure et angoisse ou si les parents se sentent mal à l'aise par rapport à cela. A l'inverse, si le besoin se fait ressentir, la séance peut être prolongée. Cette familiarisation se fait différemment selon la section dans laquelle votre enfant rentre. Leur durée est d'environ une demi-heure par jour.

Si votre enfant rentre dans la section des petits, la familiarisation dure 8 jours, dans les autres sections, la familiarisation est de 5 jours.

Il est également à noter que cette période de familiarisation est obligatoire et ce peu importe si des frères ou sœurs sont déjà venus.es à la crèche.

6. L'accueil et la séparation

L'accueil se fait à l'entrée de la section. Une fois la familiarisation terminée, vous ne pourrez plus rentrer dans la section pour des raisons de sécurité et d'hygiène. Cela permet aussi de ne pas déranger les enfants qui jouent et de limiter les éventuels pleurs liés à la séparation. Avant de pénétrer dans la section, les enfants ont été déshabillés par le parent de façon à pouvoir se mouvoir à l'aise.

Au moment de l'accueil, la puéricultrice vous posera des questions afin de cerner où en est votre enfant pour cette nouvelle journée. Ce sera l'occasion de remettre le cahier de vie votre enfant. Dans celui-ci, doivent être consignés : les heures de repas, le sommeil, votre appréciation sur la quantité et la qualité de repas pris à la maison ainsi que les remarques éventuelles. Ensuite, le.la puériculteur.trice de référence prendra votre relais et consignera les informations de la journée par écrit dans ce cahier. Le cahier de liaison est remis aux parents lors de chaque départ. Il constitue un outil pour comprendre le quotidien de l'enfant et répondre au mieux à ses besoins tant pour les parents que pour les puériculteurs.trices.

Quant à la séparation, même si celle-ci est parfois difficile, nous insistons pour que les parents disent au revoir à leur enfant et ne partent jamais à leur insu.

7. Les passages d'une section à l'autre

Après +/- 8 mois passés dans une section, l'enfant change de section. Environ un mois avant ce passage, le.la puériculteur.trice de référence prévient les parents pour qu'ils puissent échanger à propos de ce nouveau cap. Une semaine avant son passage, il.elle ira conduire l'enfant dans la section suivante, ceci à la fréquence d'environ une heure le matin et éventuellement une heure l'après-midi. Un minimum de 5 jours d'adaptation est requis entre chaque section.

G. LES TROIS SECTIONS

1. Section des « bébés » : de +/- 8 semaines à +/- 12 mois

a. **L'accueil**

L'accueil se fait jusque 10h30 maximum pour celui du matin. En dehors de cela, l'accueil peut se faire l'après-midi, mais en dehors des heures de repas (11h et 15h).

b. **Le repas**

Voir page 5 et 6 du présent projet pédagogique.

c. La sieste

Afin de respecter le rythme de votre enfant, nous adaptons ses moments de sieste aux indications qui nous ont été communiquées préalablement, mais également par la connaissance de ses habitudes. Attention : on ne réveille jamais un enfant qui dort. Nous vous conseillons, dès lors, d'appeler la crèche afin de vous assurer de son éveil.

d. Les activités

L'espace de jeux est aménagé de façon à ce que tous les enfants soient en sécurité et y trouvent des activités adaptées à leur âge. Pour les plus petits qui ne se déplacent pas encore, des tapis de sol sont disposés ainsi que des tapis de jeux.

Nous disposons les jouets en arc de cercle autour de la tête de l'enfant, de façon à stimuler leur curiosité et à faciliter la préhension des jouets. Ces derniers évoluant avec l'enfant, au fur et à mesure, sont disposés de plus en plus loin pour le stimuler dans ses rotations et son rampe.

Différentes sortes de modules sont toujours disposés afin de favoriser sa motricité.

Nous disposons aussi d'un coin « expériences » pour la joie des plus grands, mais également de différents outils de lecture. L'écoute de musique est également une activité adaptée aux tout petits.

2. Section du milieu : de +/- 12 mois à +/- 20 mois

a. L'accueil

L'accueil se fait jusqu'à 8h30 dans la section des grands, et ce, pour tous les enfants. Ensuite, l'accueil se poursuivra dans la section de l'enfant jusqu'à 9h30 (fin de l'accueil du matin pour permettre le début des activités).

b. La sieste

La section dispose d'un dortoir afin que les plus jeunes puissent encore dormir le matin et/ou l'après-midi en fonction de leurs besoins.

c. Le repas

Pour les plus petits, les repas sont donnés individuellement à chaque enfant par la puéricultrice de référence. Quant aux plus grands, nous leur apprenons tout doucement à manger seul avec la cuillère en petit groupe (2 ou 3 enfants).

d. Les activités

Elles sont proposées mais pas obligatoires. Le but étant que l'enfant puisse au fur et à mesure de son évolution découvrir de nouveaux centres d'intérêt et se familiariser avec, et ce, sans obligation de participation pour leur permettre d'avoir un impact sur eux-mêmes et de gagner en autonomie.

Une routine matinale de « Chanson du matin » a été mise en place par la section. Elle permet à chaque enfant de situer qui est là ou non et pour quelle raison. Cette routine permet d'agrandir le sentiment de sécurité de l'enfant et lui faire comprendre les raisons des absences de ses camarades.

La section est répartie en différents petits coins permettant ainsi à l'enfant d'explorer ou jouer avec ce dont il a envie.

- Un coin doux
- Un coin lecture
- Un coin de psychomotricité
- Un coin d'expérience

Le centre de la pièce est laissé libre pour permettre aux enfants de courir ou de jouer à des jeux divers qui demandent plus de place.

3. Section des grands : de +/- 20 mois aux trois ans

a. L'accueil

Se fait de 7h30 à 9h30 maximum pour le matin et à midi pour l'après-midi. Pendant ce temps, des jeux libres leur sont proposés. A partir de 9h30, les activités commencent.

b. La sieste

Vers midi, une sieste leur est proposée sous le regard attentif des puéricultrices. Deux heures de repos leur sont possibles. Les enfants se réveilleront chacun à leur rythme. Nous donnerons un livre ou un jeu calme aux petits réveillés en attendant que toutes les siestes prennent fin.

c. Le repas

Vers 11h et 15h, des repas sont proposés aux enfants. Dans le but de favoriser l'autonomie de l'enfant et d'augmenter sa confiance en lui, nous avons instauré le semi self-service.

En quoi cela consiste et pourquoi avons-nous mis ceci en place ?

La première assiette est servie par les puéricultrices afin de s'assurer que votre enfant a bien tout ce qui est nécessaire à son équilibre alimentaire (légumes, féculents, protéines). Ensuite, c'est votre enfant qui va pouvoir se resservir de légumes et de féculents pour une seconde assiette (les protéines étant calculées en fonction de l'âge de l'enfant, il est important qu'il n'en mange pas de trop, car leurs reins ne savent pas encore bien les éliminer). Ils disposent d'une grande cuillère adaptée à leur âge leur permettant de prendre facilement l'aliment qu'ils souhaitent. Pour votre enfant, c'est très valorisant de pouvoir se servir sous l'œil attentif de l'adulte. Il apprend également à gérer son appétit et à montrer ses préférences pour tel ou tel légume ou féculent. Ceci est donc très bénéfique pour la confiance en lui, mais aussi pour l'emmener vers l'autonomie.

d. Les activités

Elles débutent à partir de 9h30, sont toujours proposées, mais pas obligatoires. Telles que : peintures, chants, lectures, psychomotricité, etc.

La section des grands est divisée en 8 parties séparées par des petits meubles.

- Un coin « lecture »
- Un coin « doux » où votre enfant pourra s'isoler en cas de besoin
- Un coin « symbolique » pour se créer des histoires
- Un coin « construction »
- Un coin « dinette »
- Un coin « psychomoteur » pour se défouler
- Un coin « repas »
- Un « espace libre » pour lui permettre de courir, de rouler avec des petits camions.....

Nous veillons à diversifier le matériel (formes, couleurs, tailles, poids, textures...) et qu'il soit en bon état pour la sécurité de votre enfant. La salle de bain est séparée de la section par une barrière.

Afin de canaliser les conflits et que les enfants ne s'ennuient pas, au jardin comme à l'intérieur, nous disposons de plusieurs exemplaires de mêmes jeux que nous leur proposons en les changeant régulièrement. Les conflits ne sont pas des problèmes, ils servent à apprendre, c'est pourquoi nous évitons d'intervenir si ce n'est pas utile. Les règles doivent être cohérentes et stables, limitées au strict nécessaire, adressées à l'enfant concerné et adaptées au niveau du développement et aux besoins des enfants.

Quand l'autonomie passe aussi par l'apprentissage de la propreté

Nous demandons aux parents de déposer leurs enfants en tee-shirt et en sous-vêtements quand cet apprentissage commence. C'est une étape très importante où votre enfant va apprendre à se contrôler (contrôle de sphincter).

Nous ne le forcerons jamais à être propre, car il pourrait se bloquer et retarder son apprentissage. Par contre, nous proposons très régulièrement des séances « petits pots ».

Au début, nous proposons très régulièrement aux enfants en phase d'être propres d'aller sur le petit pot et à des moments précis comme : après le repas et la sieste ou encore avant une activité. Cette période demandera une collaboration entre vous et nous car il est évident que la propreté doit s'apprendre à la maison et à la crèche. Ici, nous lui donnerons également une place active dans le sens où nous lui proposons de tirer la chasse et au moment de mettre son linge, nous le laissons monter l'escalier en mousse pour se coucher sur le coussin de change.

La section dispose également d'un évier à la hauteur des enfants pour leur apprendre à se laver les mains.

e. Le départ vers l'école

Le moment est venu pour votre enfant de quitter la crèche. Afin qu'il puisse garder un souvenir de ses copains, nous faisons un petit livre d'adieu avec les mains de chaque enfant (nous faisons le contour de la main de l'enfant et puis il la colorie). Nous expliquerons à votre

enfant qu'aujourd'hui, c'est son dernier jour de crèche et qu'il va aller à l'école comme un grand.

Certains parents sont inquiets pour l'entrée de leur enfant à l'école. Il sera important que nous en discutons, et ce, afin de rassurer des craintes éventuelles et vous accompagner dans cette nouvelle étape.

H. Un personnel qui évolue

Afin de maintenir une efficacité certaine dans notre travail, nous nous remettons régulièrement en question, par :

- Des formations (chaque membre du personnel effectue au minimum une formation par an)
- Des articles ou livres
- Des observations minutieuses des enfants (ex : « tiens, cet enfant a mal réagi par rapport à telle ou telle chose ») prendre un temps de réflexion pour essayer de les comprendre
- Des notes écrites (ex : cahier de l'enfant) permettent de voir l'évolution aussi bien pour les parents que pour nous.
- Des réunions d'équipe
- 2 journées pédagogiques par an permettent aussi à notre équipe de pouvoir travailler sur différents points dans le but de nous améliorer ou de réfléchir ensemble sur une problématique.
- Des discussions constructives en cas de divergences de points de vue
- Des réunions de parents qui nous permettent de nous rencontrer plus longuement autour d'un goûter. C'est aussi l'occasion pour nous de vous présenter des photos de vos enfants ainsi qu'un montage vidéo de l'année de votre enfant à la crèche.
- Nous organisons aussi au sein de notre équipe, des rappels réguliers en ce qui concerne les gestes qui sauvent afin que chaque membre du personnel puisse, au cas où un accident arriverait, agir dans les meilleures conditions (calme, parfaite connaissance des actions et gestes à faire, etc.)
- A partir de 2020, un questionnaire relatif à la qualité de la crèche sera remis aux parents. Les réponses y seront anonymes. Ce questionnaire constituera pour nous, un outil d'évolution.
- Des membres de l'équipe sont également formés en tant qu'équipier de première intervention si un incendie devait se déclarer

I. QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

- Chaque enfant dispose d'un casier personnel sur lequel nous vous demandons de mettre sa photo. Vous pourrez y laisser les chaussures et vêtements de rechange de votre enfant, ainsi que son cahier ONE.
- Les horaires des responsables sont affichés à l'entrée du bureau.
- Les horaires des puéricultrices ainsi que les menus sont affichés à l'entrée des sections.
- La crèche « Les Mômes » dispose d'une page Facebook qui est strictement et exclusivement réservée aux parents de la crèche.

Et donc aucun élément n'y est mis en mode public. Pour être « ami » avec cette page : il faut impérativement que vous soyez parents et que cette demande ait été validée par la responsable ou l'assistante sociale.

- A l'arrière des bâtiments, un jardin accueille les enfants dès que le temps le permet (accessible directement via chacune des sections)
- Une conteuse vient 1x/mois raconter de belles histoires à vos enfants
- Tous les 3 ans, nous accueillons le théâtre au sein de la section des grands
- Les sections disposent d'un éclairage anti-éblouissement ainsi que du chauffage par le sol.
- Pendant toute l'année, nous filmons et ce avec l'autorisation des parents, les enfants en vue de faire un DVD. Nous présentons celui-ci lors de la fête des parents. Les parents peuvent ainsi découvrir tout ce qu'ils n'ont pas eu l'occasion de voir sur leurs enfants, mais également toute la vie de la crèche.

J. CONCLUSION

Par leur manière de travailler, les puériculteurs.trices ont donc aménagé un environnement adapté aux compétences de votre enfant et ont veillé à favoriser son développement autonome, sa sécurité, mais également son bien-être.

Grâce à leurs échanges quotidiens en équipe avec vous parents et avec votre enfant, ils.elles pourront assurer un travail de qualité basé sur le respect de l'enfant. Ils.Elles veilleront donc à la particularité et aux besoins individuels de chaque enfant tout en veillant à l'harmonie du groupe.

**Bon séjour et bienvenue au sein de notre crèche !
L'équipe de la crèche « Les Mômes »**